

FICHE D'INSCRIPTION
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
site de Montluçon 2017-2018

Dossier à retourner au plus tard :

☞ **le 13 octobre 2017 pour le parcours complet**

☞ **le 5 janvier 2018 pour le recyclage**

au **CREPS VICHY-AUVERGNE**

2 route de Charmeil - BP 40013

03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

NOM : Prénoms :
 Epouse : (souligner le prénom usuel)
 Date, lieu et département de naissance : __/__/____ à :
 Nationalité : Profession :
 Situation de famille : célibataire marié (e) divorcé(e) veuf (ve) pacsé (e) nombre d'enfants :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél/Port. :
 e-mail :@.....

Fais acte de candidature pour effectuer la formation au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA) ou le recyclage :

Formation au BNSSA avec PSE 1 (70 h) *

Formation au BNSSA sans PSE 1 (46 h) *

Recyclage avec Formation Continue PSE 1 (20 h) *

Recyclage sans Formation Continue PSE 1 (15 h)*

* cocher la case correspondante

Important : Les candidats à l'examen du BNSSA doivent répondre à des exigences médicales précises. Vous trouverez ci-joint copie du certificat médical réglementaire, qui ne sera à fournir qu'au moment de l'inscription à l'examen. Il vous appartient d'en prendre connaissance pour vérifier que vous répondez à ces exigences.

Diplôme(s) de Secourisme(s)

Joindre obligatoirement une photocopie du ou des diplôme(s)

- AFPS ou PSCI : Date de l'obtention :
- Recyclage AFPS ou PSCI : Date de l'obtention :
- CFAPSE : Date de l'obtention :
- Recyclage CFAPSE : Date de l'obtention :
- AFCPSAM : Date de l'obtention :
- Recyclage AFCPSAM : Date de l'obtention :
- Autres diplômes :

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR l'exactitude des renseignements fournis

FAIT à le

Signature :

DOSSIER D'INSCRIPTION PIECES à FOURNIR

Cadre réservé à
l'administration



1/ La présente fiche d'inscription



2/ 1 photo d'identité (à agraffer dans le cadre prévu à cet effet)



Pour le (la) candidat(e) français(e) de moins de 25 ans :
○ 1 copie de l'attestation de recensement (Mairie)
○ 1 copie du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la
Défense (JAPD ou JDC)



4/ 2 photocopies recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
ou du passeport en cours de validité (le permis de conduire n'est pas valable)



5/ Pour le candidat de nationalité étrangère : 1^{ère}, 2^{ème} et dernière double page
du passeport OU carte de séjour OU certificat d'hébergement



6/ Une demande écrite individuelle de candidature adressée à M. le préfet de l'Allier



7/ Fiche de renseignements administratifs de la Préfecture ci-jointe (ne pas tenir
compte des pièces à joindre indiquées sur cette fiche)



8/ **Un certificat médical sera à nous renvoyer ultérieurement afin de
respecter les 3 mois de délais** (obligation d'utiliser l'imprimé ci-joint)



9/ Pour les candidats mineurs, la demande doit être formulée par la personne ou
l'institution investie de l'autorité parentale ou de droit de garde



10/ 1 copie du diplôme de PSE 1 et de son recyclage éventuellement si vous le
possédez



11/ 5 enveloppes timbrées et libellées à l'adresse du candidat
(3 au format 11 x 22 cm + 1 au format 16 x 11,5 cm + 1 au format 21 x 21,9 cm)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical établi **moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier** est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné,, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour,

M. – Mme

et avoir constaté que l'intéressé (e) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignade.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A....., le

Signature et cachet

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément, soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction : - soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'œil corrigé.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

EXAMEN DU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE
(BNSSA)

DATE ET LIEU DE L'EXAMEN :

NOM de famille : _____ Prénoms : _____
(en majuscules d'imprimerie)

Sexe : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Situation de famille : _____

Situation professionnelle (préciser l'administration de tutelle ou les références de l'employeur) :

Domicile ou portable et adresse e-mail : _____

Diplômes scolaires et universitaires : _____

Diplômes et brevets sportifs détenus : _____

Numéro, date et lieu d'obtention du PSE 1, ou d'un titre équivalent : _____

Organisme ou association ayant préparé le candidat : CREPS Vichy-Auvergne

Observations : _____

Fait à _____, le _____
Signature du candidat :

Pièces à joindre impérativement :

- une demande écrite individuelle de candidature adressée à M. le préfet de l'Allier ;
- une copie du certificat de compétences de secouriste - premiers secours en équipe de niveau 1 - ou un titre équivalent ;
- un justificatif attestant du maintien des compétences de secouriste du candidat ;
- un justificatif attestant de la formation du candidat à la préparation au BNSSA ;
- un certificat médical conforme au modèle joint ;
- pour un candidat mineur la demande doit être formulée par la personne ou l'institution investie de l'autorité parentale ou de droit de garde ;
- deux enveloppes timbrées et libellées à l'adresse du candidat (une au format **16x11,5cm** affranchie au tarif normal et une au format **21x29,7cm** affranchie au **tarif en vigueur**)

N.B. : tout dossier de candidature ne parvenant pas dans les délais ou étant incomplet ne sera pas pris en considération.

Préfecture de l'Allier, - 2, Rue Michel de l'Hospital - CS31649 - 03016 MOULINS Cedex

Téléphone 04 70 48 30 00 - Télécopie 04 70 20 57 72

Site internet : www.allier.gouv.fr / Courriel : prefecture@allier.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Nom-Prénom
Adresse

CP - Ville

A remplir par le candidat et à joindre impérativement au dossier d'inscription

Le CREPS Vichy Auvergne a bien reçu votre dossier d'inscription au BNSSA site de Montluçon.

Pour tout renseignement relatif à votre dossier d'inscription, contacter Mme Thérèse DREVON - Département formation - CREPS Vichy Auvergne au 04 70 59 53 31 ou par mail à therese.drevon@creps-vichy.sports.gouv.fr

Cadre réservé à l'administration	
Dossier reçu le :	
Celui-ci est	<input type="checkbox"/> Complet
	<input type="checkbox"/> Incomplet :

Visa du CREPS	

Etablissement public du ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports
CREPS Vichy - Auvergne

2 Route de Charmeil - B.P. 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

Tél. : 04 70 59 85 60 Fax : 04 70 32 62 07 direction@creps-vichy.sports.gouv.fr www.creps-vichy-sports.gouv.fr